

---

## [Le Point Conseil Petite Enfance](#)

Toutes les informations sur les dispositifs créés pour les jeunes parents.

[Petite enfance](#)

### **Le Point Conseil Petite Enfance (PCPE)**

Vous attendez un enfant ou êtes jeune parent ? Pour vous informer sur les dispositifs existants, vos droits ou encore sur les modes d'accueil, la Ville, en partenariat avec la CAF et la PMI a mis en place un Point Conseil Petite Enfance (PCPE) depuis janvier 2015. Il s'agit de réunions publiques, 3 fois par an en Mairie, à destination des jeunes ou futurs parents (sur invitation).

Le PCPE a plusieurs objectifs :

- Mieux informer les familles sur tous les modes d'accueil existants sur la commune et les droits ouverts à la naissance de l'enfant (congé parental, prestations...),
- Conseiller, orienter les familles et faciliter leur choix,
- Construire des outils et des procédures permettant de simplifier les recherches pour les familles.

L'arrivée d'un enfant est un bouleversement et génère un grand nombre de questions pour les familles, le PCPE regroupe au même instant toutes les institutions susceptibles de répondre à leurs interrogations : santé du bébé, mode d'accueil individuel ou collectif, prestations et allocations CAF, démarches administratives à réaliser, droits auprès de votre employeur, etc. A cette occasion les partenaires présentent les dispositifs et répondent aux questions des familles.

### **Lieu Accueil Parent Enfant (LAEP)**

Les LAEP sont des lieux conviviaux de rencontre, de partage, d'échanges et de jeux. L'accès est prévu pour les enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un adulte et l'accueil y est libre, gratuit et anonyme. Des professionnels accueillent les parents et les accompagnent dans leurs questions et leur permettent de mener des activités ludiques avec leur enfant.

**Il existe 5 Lieux d'Accueil Enfants/Parents :**

**Centre social Jean-Baptiste Corot :** Les Petits Canailoux, le lundi de 9h45 à 11h45

**Centre social Les Doucettes :** La Ludo des Poussins, le mardi de 13h45 à 16h15 et le jeudi de 8h45 à 11h15

---

**Centre social Dulcie September** : Les Pitchounes, le jeudi de 9h30 à 11h30

**Centre social du Plein Midi** : Les Rigolos, le jeudi de 9h00 à 11h30

**Espace Ecoute Parent** : 11 rue Racine, le mardi de 9h00 à 11h30 (Tél : 01.39.93.20.30)

[Inscrire mon enfant](#)

La pré-inscription en crèche est réservée aux familles qui résident à Garges-lès-Gonesse.

**Pour la crèche** : au plus tôt trois mois avant la naissance de l'enfant.

- Soit par courrier en retournant le dossier dûment complété accompagné des documents demandés.
- Soit sur rendez-vous (01 34 53 32 00) auprès du Service Petite Enfance,

Centre commercial de l'Hôtel de Ville.  
8 place de l'Hôtel de Ville.  
95140 - Garges-lès-Gonesse.

**Accéder au Portail famille**

[Portail Famille](#)

---

---

## Contact

villedegarges [dot] com

Mail : petiteenfance

Tel : 01 80 11 15 54